

“une irréprochable propriété d'expressions; dont la voix sonne la franchise; dont la conversation indique la culture la plus étendue et le sens artistique le plus affiné; qui a voyagé, élargi ses horizons, pénétré le sens de plusieurs civilisations; qui possède à un haut degré la connaissance du monde, et qui trouve encore, à ce qu'on m'affirme, malgré la surcharge d'un travail énorme, le loisir de consacrer chaque dimanche quelques moments à des établissements charitables du Transtévère, où il est populaire. Autant de traits inconciliables avec la première idée qu'on s'était faite de lui; autant de traits dont les observateurs du temps présent auront à suivre le prochain développement, puisque cette figure nouvelle se trouve au premier plan de la scène où se débattent les plus grands intérêts du monde.”

Et, en lisant tout cet article, dont je ne détache qu'une courte citation, je pensais aux pronostics que plusieurs faisaient, en 1897, sur le jeune et brillant Délégué Apostolique du Canada. S'il en est qui furent heureux et prophétiques il en est d'autres qui furent loin de porter juste.

* * *

Dans l'*Univers* du 22 mai, parmi les notes romaines, je trouve celle-ci :

“Mgr Caroli de la secrétairerie des Brefs, est nommé auditeur de la délégation apostolique de Washington.”

Pour d'autres cette nouvelle peut n'avoir qu'un intérêt secondaire, mais les étudiants de Rome de 1893-94 et de 1894-95 ne liront pas cette note sans se rappeler la figure si intelligente et si sympathique de l'un des plus brillants élèves que possédait alors l'Université de l'Apollinaire.

Car je pense bien ne pas me tromper en croyant que Mgr Caroli, le nouvel auditeur de la délégation apostolique, à Washington n'est personne autre que Rodolfo Caroli, mon voisin de classe et mon ami sur les bancs de l'école de droit, à Rome.

Mgr Caroli est un citoyen romain et un homme absolument supérieur.

Je ne peux m'empêcher de remarquer qu'il est appelé au poste qu'a occupé d'abord, en Amérique, notre Délégué Apostolique, Mgr Sbarretti.

Si ces modestes lignes tombent jamais sous les yeux du nouvel auditeur de la délégation apostolique à Washington, qu'elles lui portent les vœux ardents que je forme pour ses succès et son bonheur.

* * *

Pendant que s'élabore à la chambre française la loi dite de Séparation, qui va consacrer l'impiété officielle de la patrie de nos